



Conseil économique  
et social

Distr.  
GÉNÉRALE

E/CN.6/1994/9  
7 février 1994  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME  
Trente-huitième session  
New York, 7-18 mars 1994  
Point 6 de l'ordre du jour provisoire\*

PRÉPARATIFS DE LA QUATRIÈME CONFÉRENCE MONDIALE SUR LES FEMMES :  
LUTTE POUR L'ÉGALITÉ, LE DÉVELOPPEMENT ET LA PAIX

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIÈRES

|  | <u>Paragraphes</u> | <u>Page</u> |
|--|--------------------|-------------|
| INTRODUCTION . . . . .                     | 1                  | 4           |
| I. ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES . . . . .       | 2 - 125            | 4           |
| A. Secrétariat de la Conférence . . . . .  | 2 - 10             | 4           |
| B. Information et communications . . . . . | 11 - 16            | 6           |
| C. Niveau national . . . . .               | 17 - 22            | 8           |
| D. Niveau régional . . . . .               | 23 - 47            | 10          |
| 1. Afrique . . . . .                       | 26 - 27            | 10          |
| 2. Asie occidentale . . . . .              | 28 - 31            | 13          |
| 3. Amérique latine et Caraïbes . . . . .   | 32 - 38            | 15          |
| 4. Asie et Pacifique . . . . .             | 39 - 44            | 16          |
| 5. Europe . . . . .                        | 45 - 47            | 18          |

\* E/CN.6/1994/1.

TABLE DES MATIÈRES (suite)

|   | <u>Paragraphe</u> s | <u>Page</u> |
|---|---------------------|-------------|
| E. Niveau international . . . . .   | 48 - 112            | 18          |
| 1. Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques (Secrétariat de l'ONU) . . . . . | 52 - 60             | 19          |
| 2. Centre pour les droits de l'homme . . . . .  | 61 - 62             | 21          |
| 3. Fonds de développement des Nations Unies pour la femme . . . . .   | 63 - 65             | 22          |
| 4. Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme . . . . .                        | 66 - 68             | 23          |
| 5. Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) . . . . .   | 69 - 74             | 24          |
| 6. Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID) . . . . .                          | 75 - 76             | 26          |
| 7. Programme alimentaire mondial (PAM) . . . . .  | 77 - 78             | 26          |
| 8. Organisation internationale du Travail (OIT) . . . . .   | 79 - 81             | 26          |
| 9. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) . . . . .                                | 82 - 85             | 27          |
| 10. Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) . . . . .   | 86 - 89             | 28          |
| 11. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) . . . . .                               | 90 - 93             | 29          |
| 12. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) . . . . .                      | 94 - 99             | 30          |
| 13. Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) . . . . .   | 100 - 103           | 31          |
| 14. Banque internationale pour la reconstruction et le développement . . . . .  | 104 - 106           | 32          |
| 15. Fonds monétaire international . . . . .   | 107                 | 32          |
| 16. Organisation mondiale de la santé (OMS) . . . . .   | 108 - 112           | 32          |

/...

TABLE DES MATIÈRES (suite)

|  | <u>Paragraphe</u> s | <u>Page</u> |
|--|---------------------|-------------|
| F. Arrangements dans le pays hôte . . . . .                                  | 113 - 115           | 33          |
| G. Activités intergouvernementales . . . . .                                 | 116 - 119           | 34          |
| H. Organisations non gouvernementales . . . . .                              | 120 - 125           | 35          |
| II. AUTRES QUESTIONS RELATIVES AUX PRÉPARATIFS DE<br>LA CONFÉRENCE . . . . . | 126 - 128           | 36          |
| <u>Annexe</u>  |                     |             |
| CALENDRIER DES MANIFESTATIONS PRÉVUES EN 1994 ET 1995 . . . . .              |                     | 38          |

## INTRODUCTION

1. À sa trente-sixième session, la Commission de la condition de la femme, dans sa résolution 36/8, a prié le Secrétaire général de présenter un rapport sur les préparatifs de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes : lutte pour l'égalité, le développement et la paix. Le Conseil économique et social, dans sa décision 1993/233 relative au rapport de la Commission de la condition de la femme sur les travaux de sa trente-septième session (E/1993/27 et Corr.1), à l'ordre du jour provisoire et à la documentation de la trente-huitième session de la Commission, a approuvé l'ordre du jour provisoire et la documentation de la trente-huitième session de la Commission, y compris, au titre du point 6 de l'ordre du jour, un rapport du Secrétaire général sur les préparatifs de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. En conséquence, le présent rapport contient les renseignements dont dispose le Secrétariat sur les préparatifs entrepris aux niveaux national, régional et international. Il contient également des renseignements sur les activités entreprises par des organisations non gouvernementales, conformément à la résolution 36/8 de la Commission. Un calendrier des réunions et des publications pour 1994 et 1995 est joint en annexe.

### I. ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES

#### A. Secrétariat de la Conférence

2. À la suite de la restructuration du Secrétariat de l'ONU et selon la répartition par chapitre des crédits révisés figurant dans l'annexe à la résolution 47/212 B de l'Assemblée générale, la Division de la promotion de la femme qui assure le secrétariat central de la Conférence et qui relevait auparavant du Centre pour le développement social et les affaires humanitaires de l'Office des Nations Unies à Vienne, relève désormais du Département de la coordination des politiques et du développement durable du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies au Siège. Le transfert du personnel de la Division de l'Office des Nations Unies à Vienne au Siège de l'ONU à New York s'est achevé en octobre 1993.

3. Conformément à l'annexe de la résolution 37/14 B de l'Assemblée générale, il a été créé un comité de gestion chargé de planifier et de coordonner tous les aspects techniques, administratifs, logistiques et financiers de la Conférence, et composé de représentants de tous les services compétents du Secrétariat de l'ONU.

4. La Secrétaire générale de la Conférence a créé un comité consultatif spécial interorganisations pour la Conférence, afin de donner des conseils et d'assurer la coordination des préparatifs de la Conférence, organe qui vient appuyer la structure normale de coordination interorganisations. Le Comité interorganisations se réunit au moins une fois par trimestre et en fonction des besoins. La participation active du système des Nations Unies aux préparatifs de la Conférence à tous les niveaux est très encourageante. Des informations concernant les activités des divers organismes, fonds et programmes des Nations Unies dans le cadre des préparatifs de la Conférence figurent plus loin dans la sous-section E.

5. La Secrétaire générale de la Conférence a entrepris un certain nombre de missions en vue d'évaluer l'état des préparatifs au niveau national et de faire le point des questions préoccupant les femmes. Ces missions lui ont également donné l'occasion de rechercher des contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale pour les préparatifs de la Conférence, y compris un appui pour les préparatifs au niveau national dans les pays en développement. Depuis qu'elle a pris ses fonctions en février 1993, la Secrétaire générale de la Conférence s'est rendue en visite officielle dans les pays suivants : Canada, Italie, Inde, Danemark, Finlande, Suède, Norvège, Nouvelle-Zélande, Australie, Japon, République de Corée et Allemagne. Elle a également tenu des consultations avec des organismes des Nations Unies, des organisations intergouvernementales et non gouvernementales, et des institutions et fondations privées afin de promouvoir l'égalité des femmes, le développement et la paix et d'encourager les préparatifs de la Conférence à tous les niveaux. Par ailleurs, elle a participé en Afrique, en Europe, en Amérique latine et en Asie à plusieurs réunions importantes au cours desquelles elle a donné des informations sur la Conférence et ses préparatifs.

6. Conformément à la section D de la résolution 36/8 de la Commission de la condition de la femme, il a été créé un fonds d'affectation spéciale pour les préparatifs de la Conférence. Les États Membres et autres donateurs sont invités à y verser des contributions. Au mois de décembre 1993, 14 gouvernements y avaient contribué ou s'étaient engagés à le faire. Trois fondations et une organisation non gouvernementale y avaient contribué.

7. Le groupe d'experts sur le rôle des femmes dans le développement – Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) – a mis sur pied une initiative tendant à faciliter les préparatifs de la Conférence dont le but est de coordonner l'assistance apportée aux pays en développement dans les préparatifs qu'ils entreprennent en vue de la Conférence et d'assurer à la fois une répartition équitable et une utilisation optimale des ressources humaines et financières très limitées.

8. Outre les réunions de groupe d'experts qui sont convoquées pour examiner les thèmes prioritaires dans chacun des domaines que représentent l'égalité, le développement et la paix pour la période 1993-1996 (résolution 1990/15, annexe, sect. III, du Conseil économique et social), le secrétariat de la Conférence poursuit ses travaux dans un certain nombre de domaines additionnels. Ces travaux entrent dans le cadre des préparatifs et portent notamment sur les femmes et les finances, la science et la technologie, l'éducation et les préoccupations d'une nouvelle génération d'hommes et de femmes travaillant ensemble pour l'égalité.

9. Avant que la quatrième Conférence mondiale sur les femmes ne se réunisse en septembre 1995, l'ONU aura convoqué plusieurs grandes conférences, notamment la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, la Conférence internationale sur la population et le développement et le Sommet mondial pour le développement social. L'année 1995 marque également le cinquantième anniversaire de l'Organisation. Les questions relatives aux femmes étant une préoccupation commune à ces conférences, on se servira des résultats auxquels ces conférences auront abouti lors des préparatifs de la quatrième Conférence mondiale sur les

femmes. Parallèlement, le Secrétaire de la Conférence collabore étroitement avec ceux qui préparent les autres conférences et manifestations afin de s'assurer qu'ils tiennent bien compte de la dimension féminine. Par ailleurs, au paragraphe 29 de sa résolution 48/108, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de mettre à la disposition de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes les rapports et décisions de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, de la Conférence internationale sur la population et le développement et du Sommet mondial pour le développement social.

10. On envisage de publier, en remplacement de Conférence 95, un bulletin d'information plus régulier, si possible mensuel, pour fournir continuellement des informations sur les préparatifs de la Conférence et les activités connexes.

#### B. Information et communications

11. Le secrétariat de la Conférence a organisé un atelier informel de deux jours, les 25 et 26 octobre 1993, afin d'arrêter une stratégie d'information et de communications pour la Conférence. Les participants à la réunion ont formulé une série de recommandations concrètes en matière d'information et de communications avec les organisations non gouvernementales et les réseaux travaillant au niveau régional et avec les médias et organes d'information opérant à l'échelle mondiale, ainsi que des recommandations concernant l'établissement de réseaux sur les télécommunications et les femmes. Ils ont défini une série de tâches à entreprendre dans l'immédiat.

12. Le Département de l'information du Secrétariat de l'ONU a formulé une stratégie en matière d'information pour la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et se propose de mener une série d'activités et d'élaborer divers produits concernant la Conférence, notamment des publications et des produits audio-visuels.

13. Publications :

a) Un document d'information de base sur la Conférence a été publié en anglais, en espagnol et en français;

b) On continue à travailler à l'établissement d'une brochure annonçant la Conférence, brochure qui sera publiée en 1994;

c) Une affiche de la Conférence sera publiée en 1994;

d) Le dépliant annuel que le Département de l'information publiera en 1994 à l'intention des élèves du niveau supérieur du primaire sera axé sur la fillette et la quatrième Conférence mondiale sur les femmes;

e) Dans le cadre de sa série éducative intitulée About the United Nations, le Département de l'information publiera en 1994 un film vidéo éducatif et un guide didactique sur les femmes destinés aux élèves et aux enseignants des premier et second cycles du secondaire;

f) Plusieurs fiches analytiques, communiqués de presse et autres documents d'information sont en préparation. Ils seront publiés périodiquement sur des questions relatives aux thèmes de la Conférence;

g) Une réimpression des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme sortira en 1994;

h) Une édition spéciale de la publication du Département de l'information intitulée Vade-mecum de l'orateur destinée au grand public et traitant des thèmes prioritaires de la Conférence doit paraître en 1995.

#### 14. Film/vidéo :

a) Quatre éditions du magazine télévisé du Département de l'information L'ONU en action seront diffusées au cours de la période 1994-1995 dans le cadre du programme hebdomadaire World Report de la chaîne Cable News Network (CNN);

b) Une annonce sera produite en 1995;

c) Dans le cadre de la publication périodique About the United Nations, un film vidéo éducatif sur la fillette et la femme sera produit en 1994 (voir par. 13);

d) Des négociations sont en cours sur la participation à la production, en collaboration avec un partenaire extérieur, d'un documentaire sur les questions clefs qui seront abordées au cours de la Conférence;

e) L'émission télévisée de l'ONU World Chronicle présentera un certain nombre d'interviews de personnalités de premier plan qui parleront des activités de l'ONU en faveur des femmes et des préparatifs de la Conférence.

#### 15. Radio :

a) Deux annonces radiophoniques, qui seront distribuées à l'échelle mondiale, seront produites au cours de la période 1994-1995;

b) L'émission radiophonique hebdomadaire de l'ONU Femmes continuera de produire des programmes sur les questions qui seront examinées au cours de la Conférence;

c) Une édition spéciale de l'émission Femmes sera produite avant la Conférence au début de 1995;

d) Des négociations sont en cours en vue de collaborer avec la British Broadcasting Corporation (BBC) World Service à la production d'une série de programmes sur la Conférence.

#### 16. Autres activités :

a) Le Département de l'information du Secrétariat de l'ONU a organisé et continuera d'organiser des conférences de presse de la Secrétaire générale de la Conférence;

b) Le Département de l'information parrainera avec d'autres organismes des Nations Unies le lancement de l'Etude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement pour 1994 et de la mise à jour de la publication Les femmes dans le monde : des chiffres et des idées (1970-1990)<sup>2</sup>;

c) Le Département de l'information coordonne avec les organismes des Nations Unies et le secrétariat du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies la collecte et la distribution de jeux de diapositives;

d) Le Département de l'information élabore à l'intention des centres d'information des Nations Unies un programme d'activités visant à faire participer davantage les jeunes;

e) En coopération avec d'autres organismes des Nations Unies, le Département de l'information coordonne des manifestations spéciales et des réunions d'information des organisations non gouvernementales à l'occasion de diverses célébrations, notamment de la Journée internationale de la femme, de la Journée internationale de l'alphabétisation et de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté;

f) Le Département de l'information collabore avec Feminist Press à la rédaction d'un livre sur les femmes dans la politique dont la publication est prévue pour 1995.

### C. Niveau national

17. En application de la résolution 36/8 B de la Commission, la Secrétaire générale a, en août 1992, envoyé à tous les États Membres et observateurs permanents une note verbale les informant du fait qu'au paragraphe 1 de la section B de la résolution, il était recommandé que "les gouvernements créent un comité national ou désignent un coordonnateur national chargé de lancer et de promouvoir les préparatifs de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes". À la section I de sa résolution 37/7, la Commission a demandé instamment à tous les gouvernements qui ne l'avaient pas encore fait de créer des comités nationaux ou de désigner des coordonnateurs nationaux dans les meilleurs délais. Au 1er novembre 1993, le secrétariat avait été informé de la création ou de la désignation de 24 comités nationaux ou coordonnateurs nationaux. Par la suite, en décembre 1993, une deuxième note verbale a été envoyée à tous les États Membres et observateurs permanents appelant leur attention sur la recommandation contenue dans la résolution 36/8 de la Commission et réitérée dans sa résolution 37/7. Des informations sur la composition, le mandat et les activités des comités nationaux ou des coordonnateurs nationaux sont à la disposition des intéressés sur demande. Le secrétariat de la Conférence diffusera les adresses des comités et des coordonnateurs nationaux. On espère ainsi faciliter et encourager le contact et la communication directs, ainsi que l'échange des données d'expérience et d'idées entre les gouvernements, organisations non gouvernementales et particuliers, notamment les femmes, au cours du processus préparatoire.

18. Suivant la résolution 37/7 de la Commission, chaque gouvernement devrait établir un rapport national dans lequel seraient rassemblées les informations, évalués les obstacles et définies les priorités en vue d'une action concrète.

L'établissement de ces rapports doit constituer un processus de réflexion nationale, qui accélérera le travail inachevé de mise en oeuvre des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme.

19. En vue d'aider les pays à établir leur rapport, et de faciliter une certaine normalisation de ces rapports de manière à en accroître la valeur analytique et l'impact pour la réalisation d'un consensus lors des conférences régionales et mondiales, la Commission, dans sa résolution 37/7 (sect. IV) a demandé au Secrétariat d'établir une liste des indicateurs les plus importants sur la base des principaux domaines de préoccupation recensés dans la structure de la plate-forme d'action, compte tenu de la disponibilité de statistiques nationales fiables. Par la suite, la Secrétaire générale a établi des directives pour l'établissement des rapports nationaux à présenter à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Ces directives ont été transmises à tous les États Membres et observateurs permanents par une note verbale datée du 7 octobre 1993. Elles ont également été largement distribuées aux organisations non gouvernementales et aux représentants sur le terrain des fonds et programmes des Nations Unies.

20. Outre les directives pour l'établissement des rapports nationaux, y compris un ensemble d'indicateurs clefs, la Secrétaire générale de la Conférence a également formulé des directives générales pour les activités préparatoires aux niveaux national, régional et mondial. Ces directives ont pour but de préciser l'orientation à donner aux activités préparatoires à tous les niveaux. Elles ont été communiquées à tous les États Membres et observateurs permanents par une note verbale datée du 7 octobre 1993. Elles ont également été largement distribuées au sein du système des Nations Unies et de la communauté des organisations non gouvernementales.

21. Les activités préparatoires nationales, et en particulier l'établissement des rapports nationaux, sont d'une importance cruciale pour le succès de la Conférence. Dans sa résolution 37/7, section IV, la Commission a prié les gouvernements d'entreprendre dès que possible l'établissement de leurs rapports nationaux et de veiller à ce qu'ils soient présentés aux conférences régionales à temps pour être pris en compte dans l'examen et l'évaluation au plan régional des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme et au secrétariat de la Conférence à temps également pour être pris en compte dans l'examen et l'évaluation au niveau international. Dans sa résolution 48/108, l'Assemblée générale a demandé instamment aux pays d'établir leurs rapports nationaux avec sérieux et de les communiquer à temps à leur commission régionale et au secrétariat de la Conférence. Les gouvernements ont été invités à établir un rapport national, qui devrait être présenté d'abord au secrétariat de la Commission régionale appropriée, un exemplaire du rapport devant également être remis au secrétariat de la Conférence à titre de contribution à la deuxième opération d'examen et d'évaluation de l'application des Stratégies prospectives d'action de Nairobi. Par ailleurs, les rapports nationaux constitueront une importante source d'information pour l'établissement de la plate-forme d'action.

22. Les secrétariats des commissions régionales, sous les auspices desquelles les conférences préparatoires régionales sont convoquées, ont fait savoir aux États Membres de leurs régions respectives que les rapports nationaux devraient leur être communiqués approximativement six mois avant la date de la Conférence

régionale, autrement dit fin février 1994 pour la Commission économique pour l'Afrique (CEA), fin mars 1994 pour la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), fin mars 1994 pour la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), fin novembre 1993 pour la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et en avril 1994 pour la Commission économique pour l'Europe (CEE). (Pour le calendrier des conférences, voir annexe.) Le secrétariat de la Conférence espère que tous les rapports nationaux seront disponibles d'ici à mai 1994 afin qu'il puisse les exploiter.

#### D. Niveau régional

23. Comme la Commission l'a recommandé dans sa résolution 36/8, section B, les activités préparatoires régionales sont menées sous les auspices des commissions régionales. Des conférences préparatoires régionales sont prévues dans les cinq régions entre mai et décembre 1994.

24. La Secrétaire générale de la Conférence a convoqué, du 9 au 11 août 1993 à New York, une réunion des coordonnateurs des commissions régionales et des représentants des pays hôtes des cinq conférences préparatoires régionales pour examiner les projets et perspectives en ce qui concerne les activités préparatoires régionales. Les participants à la réunion ont pris acte des plans de travail et des programmes des diverses régions et arrêté d'un commun accord une série de conclusions qui devraient assurer un processus préparatoire harmonieux et bien coordonné.

25. Dans sa résolution 48/108 relative à l'application des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme, l'Assemblée générale a notamment prié le Secrétaire général d'apporter un appui à la tenue des réunions préparatoires régionales afin de préparer convenablement la Conférence mondiale sur les femmes.

#### 1. Afrique

26. La cinquième Conférence régionale sur l'intégration de la femme au développement qui sera également une activité régionale de préparation de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes aura lieu à Dakar (Sénégal) du 16 au 23 novembre 1994 sous les auspices de la Commission économique pour l'Afrique (CEA). Un forum des organisations non gouvernementales s'y déroulera également du 14 au 17 novembre 1994.

27. Le Centre africain de recherche et de formation pour la femme (CARFF) de la CEA a mené les activités suivantes au titre des préparatifs de la Conférence régionale :

a) En mars 1993, le CARFF a organisé une réunion régionale interinstitutions à laquelle ont participé des organismes des Nations Unies, des organisations régionales et des bailleurs de fonds. Les participants ont examiné les mesures et mécanismes nécessaires qu'il faudrait mettre en place pour coordonner les activités en faveur des femmes africaines dans l'optique des conférences régionales et mondiales et au-delà. Ils ont également abordé divers domaines essentiels intéressant les femmes africaines et établi un projet

d'ordre du jour pour la cinquième Conférence régionale. Plusieurs organismes des Nations Unies qui participaient à la réunion ont accepté d'établir des rapports techniques pour la cinquième Conférence régionale. Les participants ont également constitué un groupe de travail interinstitutions composé du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), de la Banque africaine de développement, de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et de la CEA chargée de coordonner le tout;

b) En avril 1993, le CARFF a organisé la quatorzième réunion du Comité régional africain de coordination pour l'intégration de la femme au développement. Dans le cadre de l'ordre du jour et du programme de travail, les participants se sont penchés sur la diversité des structures de coordination des préparatifs de la Conférence;

c) En mai 1993, la Conférence des ministres responsables du développement économique et de la planification de la CEA a adopté à sa dix-neuvième réunion la résolution 753 (XXVIII), intitulée "Femmes et développement, réunion préparatoire régionale africaine (1994) à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes : lutte pour l'égalité, le développement et la paix (1995)", qui contenait en annexe l'ordre du jour de la quatrième Conférence régionale sur les femmes et un aperçu de ses thèmes. L'ordre du jour et les thèmes ont été envoyés aux États Membres, aux organisations non gouvernementales et aux organismes des Nations Unies. L'ordre du jour comporte notamment les points suivants : évaluation des progrès accomplis dans la mise en oeuvre des Stratégies prospectives de Nairobi; domaines prioritaires pour le XXI<sup>e</sup> siècle (les femmes dans le processus de paix); égalité, éducation et questions sociales; femmes et pouvoirs; et femmes, environnement et développement durable; et plate-forme d'action pour l'Afrique;

d) Pour coordonner, promouvoir et vulgariser les activités visant à faire connaître les objectifs et l'ordre du jour de la cinquième Conférence régionale, le CARFF a organisé plusieurs manifestations régionales ou y a participé, parmi lesquelles on citera les suivantes :

- i) La Conférence sur les femmes d'Afrique de l'Est à Kampala (Ouganda) du 4 au 9 juillet 1993 à laquelle ont participé des organisations non gouvernementales et des représentants des Gouvernements ougandais, kényen, tanzanien et rwandais. Elle avait pour objectif d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en oeuvre des Stratégies prospectives de Nairobi au niveau de la sous-région. Les participants ont également examiné les domaines d'intérêt et les activités liés aux préparatifs des conférences de Dakar et de Beijing;
- ii) La Conférence des ministres africains francophones et lusophones de la condition de la femme et du développement rural qui s'est tenue en novembre 1993. Elle avait pour principal objectif de sensibiliser les États membres à l'importance du rôle des femmes des zones rurales en Afrique et de proposer des stratégies et recommandations en vue d'améliorer la situation de ces femmes. Le rapport de la Conférence

servira de document de base à la réunion préparatoire régionale et d'apport à la plate-forme d'action pour l'Afrique;

- iii) La Conférence régionale sur les femmes pour la paix, tenue à Kampala (Ouganda) en novembre 1993 avec le concours et la participation du CARFF. Le rapport de cette conférence servira de document de base à la cinquième Conférence régionale;
- iv) La réunion d'un groupe spécial d'experts organisée en décembre 1993 par le CARFF pour étudier les stratégies à adopter en vue de faire participer davantage les femmes aux grandes activités et au processus de décision et examiner les progrès réalisés dans le cadre des préparatifs de la cinquième Conférence régionale. Ont assisté à la réunion plusieurs spécialistes de la question de la participation des femmes au développement, des femmes journalistes venues de 13 pays africains et des représentants d'organisations régionales, d'organismes des Nations Unies et du Service de presse international. Y était également représenté le Réseau de développement et de communication des femmes d'Afrique chargé notamment de coordonner le Forum des organisations non gouvernementales africaines à Dakar en 1994. C'était la première fois que des femmes journalistes étaient invitées à la Conférence. Celle-ci a adopté des stratégies et recommandations sur le rôle des médias dans la diffusion de l'information, dans la sensibilisation des différentes couches de la société aux problèmes des femmes et dans la prise de conscience des activités des conférences de Dakar et de Beijing;
- e) Les contacts avec diverses organisations gouvernementales ont été resserrés et le réseau d'information du CARFF a établi une liste des associations de femmes journalistes aux niveaux national et sous-régional pour assurer une bonne diffusion des informations sur les conférences régionales et mondiales. Le CARFF travaille étroitement avec des organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales pour diffuser des informations sur les conférences et leur processus préparatoire;
- f) Une lettre circulaire a été envoyée à tous les mécanismes nationaux ainsi qu'à toutes les organisations non gouvernementales clefs en juillet 1993 pour les informer des directives à suivre pour l'établissement des rapports nationaux et de la date limite de soumission;
- g) Cinq séminaires sous-régionaux doivent se réunir au début de 1994 en Afrique de l'Est, Afrique du Nord, Afrique centrale, Afrique de l'Ouest et Afrique australe. Ils auront pour principal objectif d'informer les pays membres, de les sensibiliser aux objectifs de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et d'exhorter hommes, femmes et enfants à participer activement aux préparatifs des conférences régionales et mondiales;
- h) Le CARFF publie actuellement un bulletin d'information intitulé FEMMELINE qui fait le point des préparatifs de la cinquième Conférence régionale sur les femmes et réunion préparatoire régionale à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. FEMMELINE paraîtra tous les trimestres.

## 2. Asie occidentale

28. La Conférence préparatoire régionale se tiendra du 6 au 10 novembre 1994 à Amman (Jordanie) sous les auspices de la CESAO.

29. La Commission fournit une assistance technique à ses États membres dans le cadre du processus préparatoire à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Cette assistance a été organisée en quatre phases :

- a) Phase I
  - i) La CESAO a envoyé à ses États membres une note verbale sur les préparatifs de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, note transmettant divers documents, y compris des directives sur les activités préparatoires et l'établissement de rapports nationaux du secrétariat de la Conférence, qui avaient été traduits en arabe par ses services à l'intention de ses États membres;
  - ii) La CESAO a établi le calendrier suivant pour ses activités préparatoires : après la soumission des rapports nationaux à son secrétariat en mars 1994, la CESAO, en collaboration avec des mécanismes nationaux, organisera des séminaires nationaux pendant le deuxième trimestre de 1994 afin d'arrêter définitivement les plates-formes d'action nationales. Les rapports nationaux et les plates-formes d'action nationales constitueront les principaux apports qui permettront de définir une position régionale commune sur les problèmes et priorités des États membres. Une réunion d'experts sera convoquée par la CESAO en septembre 1994 pour rédiger la plate-forme d'action régionale, qui sera le document de travail de base qu'adopteront les États membres à la Réunion préparatoire régionale en novembre 1994;
  - iii) Le personnel de la CESAO a effectué des missions techniques financées par UNIFEM auprès de 10 États membres entre novembre et décembre 1993 pour informer les autorités compétentes du déroulement du processus préparatoire et pour discuter du détail des activités à mener au niveau national. Ces missions visaient en particulier à faciliter la constitution de comités nationaux et de groupes de travail mixtes là où il n'en existait pas encore. L'équipe de la CESAO a conseillé les autorités sur la composition et le mandat éventuels de ces comités mixtes pour que soient représentés tous les ministères qui s'occupent de questions relatives aux femmes, surtout ceux de l'éducation, de l'emploi, de la santé, de la planification, de la statistique, des affaires sociales, de la justice et des affaires juridiques. Elle a également évoqué à cette occasion la participation d'organisations non gouvernementales et de collectivités locales à l'établissement de rapports nationaux et de plates-formes d'action nationales en soulignant qu'il fallait procéder de manière concertée et avec la participation active des femmes et des jeunes. L'équipe a précisé aux autorités la forme que devraient revêtir les rapports nationaux ainsi que les indicateurs clefs qui devaient y figurer. Des centres de

liaison ont été créés pour assurer le suivi des activités. Plusieurs autres missions techniques sont prévues pour le début de 1994;

b) Phase II

- i) La CESAO convoquera dans le courant du deuxième trimestre de 1994 des séminaires nationaux dans chacun des pays membres visités lors de la première phase afin d'arrêter définitivement les plates-formes d'action nationales. L'équipe de la CESAO jouera le rôle de facilitateur dans ces séminaires et examinera avec les comités nationaux mixtes et les organisations non gouvernementales les plates-formes d'action sur la base des rapports nationaux;

c) Phase III

- i) Les rapports nationaux et les plates-formes d'action nationales constitueront les principaux apports qui permettront d'arrêter la position commune régionale sur les problèmes et priorités des États membres. Un groupe d'experts se réunira en septembre 1994 pour arrêter un projet de plate-forme d'action régionale;

d) Phase IV

- i) Adoption d'une plate-forme d'action régionale lors de la Conférence préparatoire régionale de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes qui aura lieu en novembre 1994.

30. En collaboration avec les organismes des Nations Unies, la CESAO a mené diverses activités dont un séminaire d'une journée en Égypte à l'intention des organisations non gouvernementales et établi des rapports sur le rôle des femmes dans l'agriculture de plusieurs pays membres. Elle a également coparrainé avec la Fédération nationale des femmes de carrières libérales et commerciales de Jordanie et la Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales, la Conférence nationale et régionale sur les femmes arabes et le développement durable tenue à Amman (Jordanie) du 26 au 28 avril 1993.

31. La CESAO a, au titre de son programme de travail pour la période 1992-1993, entrepris d'effectuer les études suivantes pour évaluer la situation des femmes eu égard aux Stratégies prospectives de Nairobi et préparer la quatrième Conférence mondiale sur les femmes :

a) L'examen de la situation des femmes arabes dans les domaines commerciaux et professionnels : étude de cas de l'Égypte;

b) La formation professionnelle en tant qu'outil de démarginalisation des femmes dans les affaires - leçons et perspectives : étude de cas de la Jordanie;

c) L'accès des femmes à l'enseignement supérieur dans le monde arabe : leçons et perspectives;

d) La réintégration des femmes rapatriées et de leurs familles dans leurs sociétés d'origine après la crise du Golfe.

### 3. Amérique latine et Caraïbes

32. La Conférence régionale sur l'intégration des femmes au développement de l'Amérique latine et des Caraïbes qui servira de réunion préparatoire régionale à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes se tiendra du 26 au 30 septembre 1994 à Mar del Plata (Argentine) sous les auspices de la CEPALC.

33. À compter du 1er septembre 1993, le Service de la promotion de la femme de la CEPALC a été rattaché au Bureau du secrétaire exécutif de manière à le renforcer, de mieux en coordonner les activités, de le rendre plus autonome dans son domaine de compétence et de resserrer ses liens avec les autres grands secteurs d'activité de la CEPALC.

34. La CEPALC et le Gouvernement argentin ont déjà signé l'accord prévoyant la tenue de la Conférence préparatoire régionale. Un représentant de la CEPALC a également inspecté les locaux de la Conférence et réglé les questions de détail logistique. Le Gouvernement argentin a accordé une haute priorité à l'événement et met tout en oeuvre pour en assurer la réussite.

35. La CEPALC s'emploie à dresser le bilan régional de la situation des femmes en Amérique latine et dans les Caraïbes en vue de l'évaluation à laquelle il sera procédé à la Conférence régionale en 1994. Ce travail est effectué en collaboration avec les institutions spécialisées des Nations Unies compte tenu des évaluations périodiques qu'elles sont tenues de faire. On y aborde les chapitres suivants :

a) Les femmes en Amérique latine et dans les Caraïbes dans les années 90 : éléments de diagnostic et propositions;

b) Les nouveaux apports théoriques nécessaires à la compréhension de la condition de la femme dans la société : la perspective féminine et son lien avec les thèmes de développement;

c) Les femmes et le travail dans les années 90 : l'importance des changements en Amérique latine et dans les Caraïbes;

d) La santé des femmes en Amérique latine et dans les Caraïbes : nouvelle optique;

e) Le rôle des femmes dans la transformation de l'enseignement;

f) Culture, sexes et modernité;

g) La participation des femmes au processus de prise de décisions; les femmes et le pouvoir; la démocratie, la citoyenneté et le rôle des deux sexes;

h) Violence contre les femmes;

i) Les femmes et l'environnement.

Les chapitres sur les différents secteurs seront étoffés grâce à des apports du système des Nations Unies au niveau régional. Une lettre a été envoyée aux

/...

principaux centres universitaires et aux bureaux de promotion de la femme de la région afin de recueillir des données mises à jour que le secrétariat de la CEPALC traite telles quelles. On procède également au traitement des données statistiques dont on dispose, surtout celles qui ont été recueillies lors des derniers recensements effectués par le Centre latino-américain de démographie et des dernières enquêtes sur les ménages menées par la Division de la statistique et des projections de la CEPALC. Un certain nombre d'études qui feront partie de la documentation de la Conférence régionale sont déjà été achevées.

36. Le Programme d'action régional en faveur des femmes d'Amérique latine et des Caraïbes, 1995-2001 a été lancé conformément aux recommandations de la cinquième Conférence régionale. Les présidents se réunissent actuellement avec les institutions spécialisées des Nations Unies et les organismes intergouvernementaux pour discuter de son contenu; la question a également été abordée lors d'une réunion d'experts convoquée à cet effet au Mexique en octobre 1992.

37. Pour remplir ses fonctions de coordination, la CEPALC a pris les mesures ci-après :

a) En 1993, les présidents de la Conférence régionale ont tenu deux réunions : l'une à Caracas en mai et l'autre en décembre à Santiago;

b) À ce jour, les institutions spécialisées et d'autres organismes des Nations Unies ont tenu trois réunions interinstitutions pour coordonner les activités préparatoires régionales à la Conférence régionale (Santiago, septembre 1992; Caracas, mai 1993; Santiago, décembre 1993);

c) Les directives à suivre pour l'établissement des rapports nationaux et les recommandations en faveur de la constitution de comités nationaux ont été envoyées à tous les États membres de la Commission régionale, accompagnées de la demande de bien vouloir fournir au secrétariat de la CEPALC les renseignements pertinents;

d) Les coordonnateurs sous-régionaux d'UNIFEM ont été chargés d'aider à élaborer les rapports nationaux;

e) La CEPALC, en coopération avec la Banque interaméricaine de développement, coparraine une réunion sur les femmes qui donnera plus de retentissement aux conférences régionales et mondiales sur les femmes les 1er et 2 mars 1994 à Washington, D.C. (réunion préparatoire technique) et les 6 et 7 avril 1994 à Guadalajara (Mexique).

38. La CEPALC, en étroite collaboration avec les organisations non gouvernementales de la région, prépare les conférences régionales et mondiales ainsi que les forums des organisations non gouvernementales.

#### 4. Asie et Pacifique

39. La deuxième Conférence ministérielle régionale sur la participation des femmes au développement, réunion préparatoire régionale pour la région de l'Asie

et du Pacifique de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, réunie sous les auspices de la CESAP, aura lieu du 7 au 14 juin 1994 à Jakarta.

40. La CESAP, conjointement avec la National Commission on the Role of Filipino Women (NCRFW) et en coordination avec le Groupe de travail des organisations non gouvernementales de l'Asie et du Pacifique, a convoqué le Colloque pour l'Asie et le Pacifique des organisations non gouvernementales sur la participation des femmes au développement à Manille (Philippines), du 16 au 20 novembre 1993. Ont participé au Colloque 550 représentants de 320 organisations non gouvernementales originaires de 32 pays de la région de l'Asie et du Pacifique. Ont également participé au Colloque une centaine d'observateurs - représentants d'organismes donateurs, représentants d'organismes des Nations Unies et de chercheurs, ainsi que des représentants de gouvernements.

41. Le Colloque a débattu de façon approfondie la situation des femmes dans la région, en particulier des tendances relevées au cours des dernières années dans le contexte des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme.

42. Des discussions détaillées se sont déroulées dans le cadre de 12 ateliers consacrés aux 12 thèmes suivants : a) la santé; b) les droits des travailleurs; c) l'agriculture; d) la culture et l'éducation; e) l'autonomie d'action sur le plan politique; f) l'autonomie d'action sur le plan économique; g) la violence contre les femmes; h) les droits de l'homme; i) la science et la technologie; j) les femmes autochtones; k) la famille; et l) l'environnement. Ensuite, un atelier sous-régional s'est tenu sur chacune des régions suivantes : Asie du Sud-Est, Asie de l'Est, Asie du Sud et Pacifique. Sur la base des délibérations de ces ateliers, un projet de plan d'action régional a été élaboré et soumis au Colloque le dernier jour de la réunion. Il a été décidé que le projet de plan d'action serait arrêté définitivement lors de la réunion du groupe de travail des organisations non gouvernementales de l'Asie et du Pacifique au début de 1994, de façon à être soumis à la Conférence ministérielle en juin 1994.

43. La CESAP a décidé de convoquer du 8 au 11 février 1994, à Bangkok, une réunion d'experts sur la participation des femmes au développement. Il a été décidé que cette réunion aurait pour objectif d'examiner d'une part trois études générales sur l'application des Stratégies prospectives d'action de Nairobi et d'autre part un projet de plan d'action pour l'Asie et le Pacifique concernant la promotion de la femme. Les trois études, consacrées à la participation des femmes au développement économique, à la participation des femmes au développement social et à la démarginalisation des femmes, serviront de document de base à la deuxième Conférence ministérielle pour l'Asie et le Pacifique sur la participation des femmes au développement, laquelle sera saisie du projet de plan d'action pour examen et adoption. Vingt-cinq experts ont été invités à participer à la réunion. Des représentants des organismes et des institutions spécialisées des Nations Unies et de plusieurs organisations internationales devaient en outre y participer.

44. En plus des réunions susmentionnées, un document régional d'ensemble sur la condition de la femme sera établi par le secrétariat de la CESAP et présenté à la Conférence ministérielle. Par ailleurs, une publication, intitulée "Women in

Asia and the Pacific: a statistical profile", est en préparation et sera distribuée à la Conférence ministérielle.

#### 5. Europe

45. Sur la base d'une décision prise par la CEE à sa quarante-huitième session, en avril 1993, une réunion préparatoire régionale européenne de haut niveau se tiendra du 17 au 21 octobre 1994 à Vienne. La CEE doit approuver l'ordre du jour de la Réunion à sa quarante-neuvième session, en avril 1994. La Réunion ad hoc de la CEE devait être saisie de la proposition d'ordre du jour le 31 janvier 1994. Conformément à la décision K (48) de la CEE, l'ordre du jour de la Réunion préparatoire régionale comprendra notamment un examen et une évaluation de l'application au niveau régional des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme d'ici à l'an 2000, ainsi qu'une élaboration de la contribution régionale au programme d'action, mettant l'accent sur le rôle des femmes dans l'économie, en particulier dans les pays en transition.

46. Ce sera la première fois que la CEE participe à la convocation d'une réunion préparatoire régionale pour une conférence mondiale sur les femmes. Une équipe spéciale interne de la CEE, composée de 14 membres et présidée par le Secrétaire exécutif adjoint, a été créée en octobre 1993. Elle dirigera les activités préparatoires de fond pour la Réunion préparatoire régionale, en particulier l'élaboration de l'ordre du jour préliminaire et l'établissement des rapports des consultants et elle assumera d'autres tâches afférentes à la Réunion préparatoire régionale.

47. Afin de veiller à ce que les organismes et institutions spécialisées des Nations Unies apportent leur contribution et d'assurer la coordination avec les autres organisations régionales, telles que le Conseil de l'Europe, la Communauté européenne, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le Forum nordique, il est envisagé de tenir une réunion consultative officielle à l'issue des consultations sur le projet d'ordre du jour.

#### E. Niveau international

48. Depuis la dernière session de la Commission, le Conseil économique et social a débattu de la préparation de la quatrième Conférence mondiale à sa session de fond de 1993 et l'Assemblée générale a fait de même à sa quarante-huitième session. Par sa décision 1993/233, le Conseil a pris acte du rapport de la Commission sur les travaux de sa trente-septième session.

49. L'Assemblée générale a discuté des préparatifs de la Conférence dans le cadre du débat sur le point 111 de son ordre du jour (promotion de la femme). Soixante-dix États Membres, un observateur et quatre organisations (du système des Nations Unies ou intergouvernementales) ont pris la parole sur ce point. La grande majorité des intervenants ont fait des observations sur la Conférence et les activités préparatoires.

50. L'Assemblée générale, dans sa résolution 48/108 sur l'application des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme, a

prié la Commission, lorsqu'elle examinerait le thème prioritaire se rapportant au développement, à sa trente-huitième session et à ses sessions ultérieures, de faire en sorte qu'il en soit tenu compte lors des préparatifs des grandes conférences internationales, telles que la Conférence internationale sur la population et le développement, la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et le Sommet mondial pour le développement social, et d'étudier les incidences de la technologie sur les femmes. L'Assemblée générale a énoncé des modalités relatives à la participation et à la contribution des organisations non gouvernementales aux activités préparatoires, en particulier les organisations qui ne sont pas dotées du statut consultatif. Ces directives figurent en annexe à la résolution.

51. Un certain nombre d'activités sont entreprises dans le cadre du système des Nations Unies en ce qui concerne la condition et la promotion de la femme. La quatrième Conférence mondiale sur les femmes est l'occasion pour nombre d'entités de donner un nouvel élan à leurs activités, de les réorienter ou de les intensifier. On trouvera décrites ci-après les activités en cours, nouvelles et prévues dans le cadre des préparatifs pour la Conférence, dont le secrétariat de la Conférence a été informé.

1. Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques (Secrétariat de l'ONU)

a) Division de statistique

52. Les plans pour la quatrième Conférence mondiale sur les femmes ont accordé une place essentielle à de nouveaux travaux consacrés aux statistiques sur les femmes, réalisés au niveau international, en élaborant une édition actualisée de la publication intitulée Les femmes dans le monde : des chiffres et des idées, document officiel pour la Conférence, et, au niveau national, en compilant des statistiques ventilées par sexe pour l'établissement des rapports nationaux.

53. La Division de statistique du Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques organise et coordonne l'établissement de la deuxième édition de la publication Les femmes dans le monde, en collaboration avec de nombreux organismes des Nations Unies. La collaboration et l'appui ont été renforcés et étendus pour l'établissement de cette deuxième édition, le PNUD, le Programme alimentaire mondial (PAM), le Département de l'information au Secrétariat de l'ONU et l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme s'étant joints aux commanditaires de la première édition, l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour la population, UNIFEM et la Division de la promotion de la femme. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la Division de la population du Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques au Secrétariat de l'ONU ont apporté aussi une contribution technique.

54. La deuxième édition de la publication Les femmes dans le monde sera fondamentalement structurée de la même manière que la première, avec tout

d'abord une partie intitulée "Bilan et tendances" suivie de six chapitres respectivement intitulés la femme, l'homme et la famille; logement, établissements humains et environnement; le travail des femmes et des hommes; participation à la vie politique et au pouvoir de décision; éducation, sciences et médias; santé.

55. L'établissement de statistiques pour la publication s'effectue en étroite complémentarité avec les activités afférentes à la troisième version de la base de données sur les indicateurs et statistiques concernant les femmes (WISTAT). En application des décisions prises à la réunion technique organisée pour la deuxième édition de la publication Les femmes dans le monde, la Division de statistique a travaillé plus étroitement avec les commissions régionales en vue d'améliorer la couverture et l'actualité des données. Les travaux afférents à la base de données WISTAT bénéficient de l'appui continu du FNUAP et la troisième version sera disponible au printemps de 1994.

56. En développant les capacités nationales en matière d'élaboration de bases de données et de rapports nationaux sur les femmes, la Division de statistique renforce une approche coordonnée par le biais du sous-groupe "participation de la femme au développement" du Groupe consultatif mixte des politiques. Le Groupe consultatif est un organe de coordination auquel participent le PNUD, UNIFEM, le FNUAP, l'UNICEF, le PAM et le Fonds international de développement agricole (FIDA). Le projet du Groupe consultatif relatif aux statistiques ventilées par sexe a été élaboré à la suite de l'écho qu'a eu la publication Les femmes dans le monde et répond aux besoins formulés par de nombreux pays qui ont demandé une assistance pour l'établissement de rapports nationaux similaires sur les statistiques ventilées par sexe, compte tenu en particulier de la tenue de la quatrième Conférence sur les femmes.

57. Dans le cadre du projet appuyé par le Groupe consultatif mixte des politiques, un manuel est en préparation sur les méthodes de compilation et d'organisation des statistiques relatives au rôle des deux sexes, de présentation des tableaux et diagrammes et de rédaction de l'analyse desdites données. Un projet de texte intégral sera distribué pendant l'été de 1994. Entre-temps, des documents qui devaient faire partie du manuel ont été présentés lors de trois ateliers régionaux et sous-régionaux consacrés aux statistiques ventilées par sexe :

a) Atelier sous-régional sur les statistiques ventilées par sexe pour l'Afrique orientale et l'Afrique australe (Botswana, août 1993), parrainé par l'Agence suédoise de développement international;

b) Atelier sous-régional consacré aux statistiques et indicateurs sur les femmes pour les pays d'Afrique francophones, Maroc, 13-17 décembre 1993, parrainé par l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme;

c) Atelier régional sur les statistiques ventilées par sexe, Thaïlande, 24-28 janvier 1994, parrainé par UNIFEM et l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme.

58. Au titre du même projet un appui est fourni à des initiatives qui visent à élaborer des publications du même genre que Les femmes dans le monde, dans deux pays et pour l'ensemble de la région de la CESA0. En outre, la Division de statistique du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies prête une assistance à plusieurs pays, tels que le Kenya et le Bangladesh, pour établir des rapports statistiques sur les questions concernant les femmes dans le cadre de projets statistiques en cours.

b) Division de la population

59. À l'heure actuelle, la Division de la population du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies n'entreprend aucune activité particulière pour préparer la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, mais nombre de ses activités ont un rapport avec la Conférence. En particulier, elle propose en collaboration avec le FNUAP la Conférence internationale sur la population et le développement, qui aura lieu en septembre 1994. Les questions relatives aux rôles et à la condition des femmes et les relations existant entre ces questions et les facteurs démographiques ont occupé une place importante dans les préparatifs de la Conférence internationale sur la population et le développement. L'une des six réunions d'experts consacrées aux questions considérées comme devant, au cours de la prochaine décennie, retenir au premier chef l'attention de la communauté internationale et de la Conférence internationale sur la population et le développement a porté sur la population et les femmes. Les questions concernant les femmes ont été aussi abordées lors de cinq autres réunions d'experts, ainsi que des cinq conférences préparatoires régionales. Lors de la deuxième session du Comité préparatoire de la Conférence internationale sur la population et le développement, en mai 1993, il a été décidé que les questions concernant les femmes devraient être incluses dans tous les chapitres du document principal qui serait établi pour la Conférence internationale sur la population et le développement, mais qu'il fallait aussi prévoir un chapitre sur l'égalité entre les sexes et l'octroi aux femmes du pouvoir d'agir en vue de traiter des questions concernant les femmes qui, ayant un caractère plus global, ne pouvaient être abordées dans l'un des autres chapitres.

60. La Division de la population fournit aussi des données et des rapports analytiques à la Division de statistique aux fins de l'élaboration de la version actualisée de la publication Les femmes dans le monde.

2. Centre pour les droits de l'homme

61. À la suite de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne<sup>3</sup> par la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, qui s'est tenue du 14 au 25 juin 1993 à Vienne, le Centre pour les droits de l'homme a établi un plan d'activités visant à en appliquer les dispositions. Il traite pour une bonne part de l'égalité de statut des hommes et des femmes. Le plan d'activités, sur lequel se sont penchées la Division de la promotion de la femme et d'autres entités des Nations Unies, servira de base à la coopération que le Centre entretiendra avec les organes et organismes des Nations Unies en vue d'appliquer les décisions prises lors de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme.

62. Le Comité des droits de l'enfant, créé en vertu de la Convention relative aux droits de l'enfant, a jugé dans une recommandation adoptée à sa quatrième session (20 septembre-8 octobre 1993) qu'il devait s'associer aux préparatifs de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et décidé de consacrer une de ses séances futures à étudier les moyens de contribuer à cette manifestation.

### 3. Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM)

63. En mai 1993, UNIFEM a mis au point sa stratégie pour la Conférence de 1995. Les huit principaux objectifs de la stratégie sont tous axés sur des domaines cibles essentiels bien définis dans le cadre des activités préparatoires de la communauté internationale. Le Comité consultatif d'UNIFEM a fait sienne la stratégie à sa session de septembre 1993. Il approuvé l'affectation aux activités préparatoires de 1,5 million de dollars prélevés sur les ressources de base d'UNIFEM, au titre d'un programme d'ensemble étalé sur deux ans (1994-1995). UNIFEM espère que ce montant pourra s'accroître grâce à des activités continues d'appel de fonds et à l'appui des donateurs.

64. Un certain nombre d'activités ont déjà été lancées ou exécutées depuis 1993 et près de 300 000 dollars leur ont été affectés. On trouvera ci-après des exemples des activités qu'UNIFEM a appuyées en 1993 :

- a) Activités à l'échelon mondial :
  - i) Établissement d'une base de données et diffusion d'un répertoire et d'une brochure sur les femmes, la science et la technologie;
  - ii) Réunion d'experts sur les femmes, la science et la technologie, en coopération avec la Division de la promotion de la femme et en relation avec la réunion du Groupe de travail sur l'équité entre les sexes et la technologie de la Commission de la science et de la technique au service du développement;
  - iii) Élaboration d'un manuel intitulé Influencing the UN Conference - An Agenda for Gender (Influer sur la Conférence des Nations Unies : programme pour assurer l'égalité des deux sexes), guide à l'intention des participants aux conférences préparatoires régionales et mondiale de l'Organisation des Nations Unies et tenue en 1994 de quatre séminaires/ateliers en Chine, en République de Corée, au Sénégal et en Jordanie pour apprendre aux femmes comment agir lors de la tenue d'une conférence des Nations Unies;
- b) Activités en Amérique latine et dans les Caraïbes :
  - i) Assistance aux activités préparatoires nationales (Uruguay, Chili, Argentine, Paraguay, Brésil);
  - ii) Appui à la première réunion régionale des directeurs des mécanismes nationaux en faveur des femmes (Caraïbes);
- c) Activités en Afrique :

- i) Évaluation des préparatifs nationaux et des activités d'appui connexes (Maroc, Tunisie, Algérie, Mauritanie, Égypte, Jamahiriya arabe libyenne);
- ii) Appui à la Conférence franco-africaine sur la participation des femmes au développement (Gabon);
- d) Activités en Asie et dans le Pacifique :
  - i) Appui à un groupe de travail d'ONG en vue d'établir l'ordre du jour d'un colloque d'ONG sur la participation des femmes au développement, en novembre 1993, à Manille et pour le Colloque proprement dit;
  - ii) Appui fourni pour l'établissement des rapports nationaux et la plate-forme d'action régionale dans la région de la CESA0 (10 pays).

65. On trouvera ci-après quelques-uns des principaux domaines d'activité pour 1994 :

a) Poursuite de l'appui prêté à divers groupes de femmes dans toutes les régions pour leur permettre de participer efficacement aux activités préparatoires nationales, en particulier à l'établissement de rapports nationaux, et aux activités préparatoires régionales;

b) Formulation d'une stratégie efficace et cohérente dans le domaine des communications et des médias, axée sur la Conférence;

c) Poursuite de l'appui apporté aux activités de formation pour les conférences de l'ONU et les activités préparatoires;

d) Fourniture d'un appui au secrétariat de la Conférence et coopération avec celui-ci dans différents domaines, dont les femmes, la science et la technologie, les femmes et le crédit, les jeunes, et les parlementaires.

#### 4. Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme

66. L'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme participe au niveau national à des activités qui visent à aider les États membres à établir leur rapport national, en particulier en ce qui concerne l'examen et l'analyse des données nécessaires à la détermination des indicateurs dans des domaines de préoccupation essentiels, conformément à la section IV de la résolution 37/7 de la Commission de la condition de la femme. À cette fin, l'Institut organise des ateliers sous-régionaux, qui ont aussi pour objectif de mieux faire comprendre aux producteurs et utilisateurs de données l'importance de statistiques qui fassent ressortir les disparités entre les sexes et d'indicateurs économiques, la nécessité de rassembler des données par sexe et d'améliorer l'utilisation des données existantes afin de combler les lacunes qui empêchent de reconnaître et d'évaluer pleinement la contribution des femmes au développement. Des ateliers sous-régionaux sur les statistiques ventilées par sexe se sont tenus à Rarotonga (pour les pays du Pacifique Sud) et à Rabat (pour les pays de l'Afrique francophone). Des ateliers sont prévus pour l'Asie (au

Japon) et l'Afrique australe (au cours du troisième trimestre de 1994). Un atelier national a eu lieu en Turquie à la fin de 1992 et un autre est prévu en République dominicaine au début de 1994.

67. Des matériaux et des informations sont actuellement mis au point pour la Conférence. Ils présenteront les résultats des recherches, des méthodes améliorées et des outils de formation pratiques. Ils porteront sur les domaines suivants : méthodes d'évaluation de la contribution des femmes au développement; les femmes, l'environnement et le développement durable; les femmes et la communication; l'accès des femmes au crédit et les répercussions des projets relatifs au crédit sur l'équité entre les deux sexes; et matériel de formation divers concernant l'équité entre les hommes et les femmes.

68. Les matériaux issus d'études de cas et de l'analyse mondiale du projet concernant les méthodes d'évaluation de la contribution des femmes au développement feront partie de la contribution de l'Institut à l'édition actualisée de la publication Les femmes dans le monde.

#### 5. Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

69. L'Administrateur du PNUD a déclaré que le PNUD s'était engagé à fournir un appui aux activités préparatoires à la Conférence. Dans une lettre datée du 2 novembre 1993, l'Administrateur a attiré l'attention des représentants résidents du PNUD sur le fait qu'en tant que coordonnateurs résidents du système des Nations Unies, il leur revenait de contribuer dûment au processus. Il a en outre suggéré que les bureaux extérieurs participent directement aux activités d'élaboration des rapports nationaux qui devaient être présentés à la Conférence par les gouvernements, à la mobilisation et à la coordination des efforts déployés par les organes et organismes des Nations Unies, ainsi qu'aux initiatives visant à encourager la société civile à participer au processus. Les bureaux extérieurs pouvaient en outre apporter un appui aux activités visant à mieux faire connaître la Conférence et ses thèmes essentiels grâce à la diffusion d'informations, à l'organisation de séminaires et à l'appui à des productions audio-visuelles ayant pour objet de rendre compte de l'expérience, de l'avis et des doléances des femmes des pays en développement.

70. L'édition de 1995 du Rapport sur le développement humain aura pour thème principal les femmes. Cette publication, qui sera diffusée dans le monde entier, devrait être l'un des principaux documents de la Conférence.

71. Le Bureau régional du PNUD pour l'Asie et le Pacifique a financé le Colloque régional des organisations non gouvernementales sur le rôle des femmes dans le développement, qui a été organisé par la CESAP et la Commission nationale sur le rôle des femmes philippines, et s'est tenu à Manille du 16 au 20 novembre 1993.

72. Un certain nombre de bureaux extérieurs du PNUD en Asie appuient différentes initiatives liées à l'établissement des rapports nationaux. Le Bureau extérieur du PNUD à Beijing travaille en étroite collaboration avec la Fédération chinoise des femmes pour l'aider à mener à bien les activités préparatoires au niveau national ainsi que celles de la Conférence proprement dite et du Forum des organisations non gouvernementales.

73. Un projet interrégional intitulé "Pour la réussite de Beijing", financé à l'aide des ressources spéciales du Programme affectées à l'intégration des femmes au développement, et consacré à l'appui aux activités préparatoires de la Conférence, a été approuvé.

74. Les activités ci-après sont également financées à l'aide des ressources spéciales du Programme :

a) Programme composite interrégional de statistiques ventilées par sexe, visant à renforcer les capacités de certains pays en matière d'établissement de statistiques ventilées par sexe;

b) Appui à une étude à l'échelle du système des programmes spéciaux de coopération financière et technique en faveur des femmes;

c) Séminaire régional sur les femmes dans les médias, qui doit se tenir en Zambie, auquel le PNUD apporte une aide financière et qu'il organise en collaboration avec UNIFEM, l'Église méthodiste unifiée, la Fédération des journalistes africaines, l'Association des journalistes tanzaniennes et Arameg Communications. Ce séminaire offrira une formation dans le domaine des médias électroniques et de la presse écrite à au moins 25 femmes journalistes qui assurent la couverture des conférences internationales. Il comprendra un cours d'orientation sur l'analyse par sexe et une formation pratique aux techniques de couverture des événements et de reportage envisagée sous l'angle des problèmes spécifiques des femmes;

d) Appui à la production d'un film vidéo de 40 minutes intitulé "Participation in healing: women and the struggle to survive in Zambia", dans la série "Voix de femmes". Ce projet est réalisé par la Conférence panafricaine des Églises et Visafric Productions;

e) Appui à un projet sous-régional pour l'Amérique centrale relatif aux activités préparatoires entreprises par les organisations non gouvernementales et la société civile en vue de la Conférence préparatoire régionale sur les femmes et le développement qui doit se tenir en Argentine en septembre 1994, et de la Conférence de Beijing. Il est prévu d'établir, dans tous les pays participants, un processus consultatif qui doit permettre de recueillir des informations sur la situation des femmes et de proposer des politiques et mesures à mettre en oeuvre à l'avenir. Un système d'information sera mis en place afin d'aider les gouvernements et la société civile à intégrer les préoccupations des femmes dans les processus politique, économique et social au niveau sous-régional;

f) Appui à Vanuatu, aux Îles Salomon et à la Papouasie-Nouvelle-Guinée en vue de renforcer leurs capacités en matière d'intégration des femmes au développement et de prise en compte des problèmes des femmes dans les activités des institutions autochtones.

6. Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID)

75. Le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID), en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la Division de la promotion de la femme du Département de la coordination des politiques et du développement durable du Secrétariat de l'ONU, termine actuellement un document de synthèse commun sur les femmes, l'abus de drogues et le contrôle des drogues, qui sera présenté comme document de travail à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes de 1995. Ce rapport constitue l'un des principaux résultats du projet sur les femmes et l'abus de drogues lancé en 1991 par l'OMS et le PNUCID, et dont l'objectif était de réduire la demande de drogues et d'atténuer les conséquences nuisibles de l'abus de drogues par les femmes. Dans ce document, dans lequel sont incorporés les points de vue d'autres organes de l'ONU, les femmes sont considérées comme des actrices plutôt que comme des victimes, et l'on examine les relations entre femmes, abus de drogues et virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise (VIH/sida).

76. Parallèlement, le PNUCID s'emploie activement à intégrer dans son programme opérationnel, notamment dans ses projets de développement utilisant des techniques de substitution, des éléments répondant aux besoins spéciaux des femmes.

7. Programme alimentaire mondial (PAM)

77. Le Programme alimentaire mondial (PAM) s'est associé aux principaux bailleurs de fonds de l'édition actualisée de la publication Les femmes dans le monde 1970-1990 : des chiffres et des idées, en fournissant un appui financier important.

78. On élabore actuellement un plan d'action destiné à quelques bureaux extérieurs dans chaque région afin d'appliquer aux projets en cours et prévus la stratégie du Programme alimentaire mondial en matière d'intégration des femmes au développement, en tenant compte des observations contenues dans une étude relative à l'incidence des projets financés par le PAM sur l'intégration des femmes au développement, étude réalisée en 1985.

8. Organisation internationale du Travail (OIT)

79. Dans le cadre de sa participation à l'Etude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement de 1994, l'Organisation internationale du Travail (OIT) est l'organe des Nations Unies responsable du chapitre sur le secteur non structuré. Elle apportera en outre une contribution au chapitre sur le travail féminin et l'économie pour l'édition actualisée de la publication Les femmes dans le monde 1970-1990 : des chiffres et des idées. Les résultats du Projet interdépartemental sur l'égalité des femmes en matière d'emploi et du Forum international sur l'égalité des femmes dans un monde en mutation, qui doit se tenir en avril 1994, apporteront une contribution importante aux activités préparatoires de la Conférence.

80. Au niveau régional, l'OIT participe aux activités préparatoires des conférences régionales et colloques des organisations non gouvernementales en élaborant des documents techniques sur l'emploi et les problèmes de main-d'oeuvre, en fournissant de la documentation et en participant à des groupes de travail et à des réunions interorganisations. Dans le cadre des séminaires, ateliers et autres manifestations organisés par l'OIT à l'échelon régional, l'accent est mis sur la nécessité de prendre en considération les problèmes des travailleuses dans toutes les activités préparatoires de la Conférence de Beijing.

81. Au niveau national, les conseillers et chargés de liaison de l'OIT collaborent étroitement à l'élaboration des rapports nationaux. Les bureaux extérieurs mettent à la disposition des comités nationaux des pochettes d'information. Certains bureaux extérieurs participent à des réseaux informels de bailleurs de fonds dans le domaine de l'intégration des femmes au développement, d'autres ont été désignés centres de coordination des activités préparatoires des conférences régionales et de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes.

9. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

82. La FAO a élaboré un chapitre sur l'accès des femmes à la terre et aux ressources naturelles pour l'Étude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement de 1994, et a contribué à l'élaboration du chapitre sur l'accès des femmes au crédit et aux institutions financières.

83. Le Service de la promotion des femmes dans la production agricole et le développement rural, centre de coordination de la FAO pour l'intégration des femmes au développement, a mis au point un programme d'activités pour la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, qui est centré sur trois thèmes : la sécurité alimentaire, la production alimentaire et la transformation des aliments. Ce programme indique la contribution que les divisions techniques, les représentants de la FAO, les bureaux régionaux et le Service de la promotion des femmes peuvent apporter aux activités préparatoires de la Conférence. Un dossier d'information, qui contient une note d'information et des orientations concernant les activités préparatoires de la FAO et celles du secrétariat de la Conférence, a été largement diffusé auprès du personnel de la FAO, au siège et sur le terrain. Les orientations mises au point par la FAO complètent les directives du secrétariat de la Conférence concernant l'élaboration des rapports nationaux. Elles sont destinées aux Ministères de l'agriculture et du développement rural et ont pour objectif d'encourager ceux-ci à fournir des informations sur le secteur agricole qui figureront dans le rapport national. La FAO a recommandé que certaines ressources affectées aux projets sur le terrain soient redéployées vers des activités spécifiques telles que séminaires, activités de formation et études de cas, en vue de préparer la Conférence.

84. La FAO a financé certaines activités régionales spécifiques, notamment :

a) Au Proche-Orient : mise au point d'un plan directeur et d'un programme régional d'action en faveur des femmes dans l'agriculture, en coordination avec

des États membres, des bailleurs de fonds et des organisations non gouvernementales;

b) En Amérique latine et dans les Caraïbes : réseau régional d'institutions et d'organismes s'occupant des femmes rurales, financé par la FAO. Le bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes fait office de secrétariat technique du réseau régional en fournissant une aide aux réseaux sous-régionaux;

c) En Asie et dans le Pacifique : appui à un programme de recherche sur l'établissement de statistiques relatives à l'utilisation du temps et sur la prise en compte des problèmes des femmes dans la formulation des politiques;

d) Afrique : appui aux activités de collecte de données et aux programmes d'initiation à l'arithmétique.

85. En décembre 1993, la FAO a lancé un projet d'assistance aux femmes rurales en tant qu'activité préparatoire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Au titre de la première phase de ce projet, la FAO aide, grâce à une assistance technique, les comités nationaux et les ministères de l'agriculture à établir le rapport national, de manière que toutes les informations et données disponibles sur les femmes rurales et l'agriculture y figurent, et que les services responsables de l'intégration des femmes au développement aux ministères de l'agriculture, dans les organisations non gouvernementales s'occupant des femmes rurales ainsi que les femmes rurales elles-mêmes soient pleinement associés à l'ensemble du processus préparatoire. À ce jour, neuf pays ont bénéficié d'une assistance technique au titre de ce projet. Dans sa deuxième phase, le projet visera à renforcer les capacités nationales en vue de mettre en oeuvre la plate-forme d'action qui sera adoptée lors de la Conférence. Cette phase débutera en mai 1994 et se poursuivra jusqu'à la tenue de la Conférence et au-delà, et sera axée sur trois aspects : mise en place et renforcement d'institutions; activités et programmes techniques; et création et renforcement d'organisations populaires et d'organisations non gouvernementales.

#### 10. Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)

86. Les activités préparatoires entreprises par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en vue de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes de 1995 mettent l'accent sur le fait que les questions intéressant particulièrement les femmes réfugiées et rapatriées doivent être envisagées dans le cadre plus large des problèmes spécifiques des femmes en général, tant en ce qui concerne la Conférence préparatoire régionale qu'en ce qui concerne la Conférence elle-même.

87. À cet effet, le HCR a mis au point une stratégie d'action au niveau local, qui consiste à tenir des consultations dans les pays avec les femmes réfugiées et rapatriées et avec les partenaires chargés de l'exécution des programmes afin de déterminer les problèmes spécifiques et les domaines d'intervention. Toutes ces activités s'inscriront dans le cadre de stratégies régionales et, à plus long terme, d'un programme d'action mondial du HCR. À tous les stades, le HCR s'efforce d'intégrer les problèmes des femmes réfugiées et rapatriées aux

principaux thèmes abordés par la Conférence, tout en sensibilisant le public aux questions ayant trait à la situation propre des femmes.

88. Le HCR a désigné des centres de coordination qui sont chargés de la diffusion de l'information. Bien qu'il n'envisage pas d'organiser des événements spéciaux en vue de la Conférence de 1995, le HCR espère pouvoir introduire dans ses activités en cours des éléments en faveur des femmes. En outre, le HCR encouragera la participation des femmes réfugiées aux réunions préparatoires de la Conférence.

89. En ce qui concerne la coordination interinstitutions, le HCR contribue activement à l'échange d'informations entre organismes du système des Nations Unies et organisations non gouvernementales qui ont leur siège à Genève.

11. Conférence des Nations Unies sur le commerce  
et le développement (CNUCED)

90. Pour donner suite au Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés<sup>4</sup>, qui dispose, dans son paragraphe 72, que les pays les moins avancés doivent prendre des mesures appropriées en vue de mobiliser pleinement les femmes et de les faire participer, en tant qu'acteurs et que bénéficiaires, au processus de développement dans les pays moins avancés, le secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a pris en considération les aspects relatifs à l'égalité des sexes dans ses travaux sur les pays les moins avancés. Elle a notamment inclus ces questions dans les chapitres ayant trait à l'enseignement et aux services de santé du rapport de 1993 sur les pays les moins avancés, qui doit être publié et présenté au Conseil du commerce et du développement au cours de la deuxième partie de sa quarantième session en 1994.

91. Dans le cadre du processus préparatoire devant déboucher sur l'examen global à mi-parcours du Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés, qui doit être réalisé à la fin de l'année 1995, la CNUCED prévoit de réunir un groupe d'experts sur la participation des femmes au développement des pays les moins avancés. Cette réunion aura pour objet de faire mieux comprendre le rôle que les femmes jouent dans le processus de développement des pays les moins avancés, et d'examiner les moyens de renforcer leur participation, contribuant ainsi à accélérer le processus de développement de ces pays dans les années 90. Les résultats de la réunion d'experts proposée constitueront un apport à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes.

92. Le secrétariat de la CNUCED, en tant que centre de coordination pour les questions de science et de technologie dans le système des Nations Unies, apportera un appui technique aux travaux entrepris, pour le compte de la Commission de la science et de la technique au service du développement, par le Groupe de travail sur les femmes et la technologie. Celui-ci est chargé d'examiner les répercussions de la science et de la technologie pour les pays en développement sur la situation des femmes.

93. Les travaux du Groupe de travail sur les femmes et la technologie constituent un élément important du programme de travail de la Commission de la science et de la technique au service du développement pour la période

1993-1995, en vue de la tenue de la prochaine session de la Commission prévue en 1995. On compte que la quatrième Conférence mondiale sur les femmes bénéficiera des travaux du Groupe de travail en ce qui concerne la place des femmes dans la science et la technologie, et notamment les éléments à inclure dans la plate-forme d'action.

12. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

94. Les ressources du budget ordinaire de l'UNESCO pour l'exercice biennal 1994-1995 allouées à des activités axées sur les femmes ont considérablement augmenté. Le Conseil d'administration de l'UNESCO a recommandé que 25 % des ressources allouées pour permettre aux États Membres de participer à l'exécution des programmes de l'UNESCO soient affectées au financement de programmes et projets servant directement les intérêts des femmes. La Conférence générale a invité les États Membres à présenter des demandes à cette fin. On insiste par conséquent davantage sur la participation et l'exécution à l'échelon national. Une centaine de commissions nationales de l'UNESCO ont établi des centres de liaison pour les femmes qui, conjugués aux bureaux régionaux et sous-régionaux devraient, entre autres, permettre à l'UNESCO d'atteindre un éventail plus large de femmes cadres dans des domaines relevant de son mandat et d'encourager l'action contre tout ce qui s'oppose à la participation complète et sur un pied d'égalité des femmes dans tous les domaines qui sont de son ressort.

95. Au titre du programme de participation, il est prévu que les commissions nationales prennent l'initiative de réunions et d'activités sous-régionales liées à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes.

96. On est en train de mettre en place un nouveau comité consultatif qui sera présidé par le Directeur général. Il s'agira d'encourager des façons de voir et des approches novatrices, d'élaborer de nouvelles stratégies, d'examiner les principes d'action, de formuler un mécanisme de suivi soucieux d'assurer l'équité entre les sexes et, en coopération avec les différents secteurs du programme, de préparer la contribution de l'UNESCO à la Conférence de Beijing. On a prévu une série de consultations entre les membres du Comité consultatif, du Conseil d'administration, des délégations permanentes auprès de l'UNESCO ainsi que des commissions nationales de l'UNESCO.

97. L'UNESCO prend part activement à la rédaction de l'Étude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement de 1994 ainsi qu'à celle de l'édition mise à jour de la publication intitulée The World's Women.

98. Parmi les activités de l'UNESCO axées spécifiquement sur la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, on citera notamment les suivantes :

a) Un colloque international sur les femmes et les médias prévu pour mars 1995;

b) La mise en place d'un cadre global d'action en faveur de l'éducation de base des filles et des femmes, notamment en Afrique, dans les États arabes et en Asie du Sud;

c) Une série d'activités visant à promouvoir le rôle clef que jouent les femmes dans la transmission des valeurs culturelles;

d) L'organisation d'une tribune internationale et de tables rondes ainsi que d'une exposition qui sera présentée au Forum des organisations non gouvernementales et la diffusion d'informations sur la condition de la femme dans les domaines relevant du mandat de l'UNESCO;

e) Un numéro spécial du Courrier de l'UNESCO sera consacré aux femmes (juillet/août 1995);

f) L'UNESCO World's Education Report de 1995 sera axé sur l'éducation des filles et des femmes;

g) Le World Science Report de l'UNESCO (1995) portera, entre autres, sur l'équité entre les sexes.

99. On procède actuellement à l'établissement d'un programme complet de publications et de documents d'information de l'UNESCO en vue de la Conférence, qui comportera des rapports de projets, des mises à jour de documents existants, des pochettes d'information, des cassettes vidéos, des films et des affiches. On prévoit également de publier de façon suivie un petit bulletin d'information sur les activités de tous les partenaires de l'UNESCO, en cours ou prévues, en vue de la Conférence de Beijing.

### 13. Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

100. L'UNICEF a communiqué à tous ses bureaux des directives concernant sa participation aux préparatifs de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes qui s'inspirent de celles qu'a établies le secrétariat de la Conférence. Y figurent un récapitulatif des objectifs, les grandes lignes du processus préparatoire et un aperçu de l'aide que l'on attend des bureaux de l'UNICEF à chaque étape dudit processus. D'après les renseignements émanant des bureaux extérieurs, l'UNICEF est étroitement associé aux préparatifs des comités préparatoires nationaux créés par les gouvernements ainsi qu'aux activités des organisations non gouvernementales.

101. Pour mieux coordonner la contribution de l'UNICEF au processus préparatoire de la Conférence, un groupe de travail a été créé à New York; celui-ci se réunit périodiquement pour orienter plus précisément la participation de l'UNICEF à ces préparatifs.

102. L'UNICEF, par le biais de son initiative concernant les fillettes, a accordé une attention hautement prioritaire à l'élimination des disparités fondées sur le sexe dès la plus tendre enfance. À cet égard, l'UNICEF procède aux préparatifs d'une consultation mondiale concernant les fillettes, qui aura lieu en Inde du 10 au 16 février 1994.

103. L'UNICEF soutient directement non seulement les initiatives prises sur le plan national, mais encore les activités des organisations non gouvernementales préparatoires à la Conférence. À titre d'exemple, l'UNICEF a fourni une assistance financière au Réseau de développement et communication des femmes

d'Afrique (FEMNET) que les organisations non gouvernementales ont choisi pour coordonner toutes leurs activités dans la région. On cherche actuellement quelles formes d'assistance apporter à d'autres organisations non gouvernementales. À cet égard, les bureaux de l'UNICEF à Genève ont été priés d'identifier les personnes qui seraient susceptibles d'assurer la liaison avec les commissions régionales et d'autres organisations aux fins d'une participation active au processus préparatoire régional.

14. Banque internationale pour la reconstruction et le développement

104. La contribution que la Banque mondiale apportera à la Conférence de Beijing se résumera essentiellement à deux documents : le document directif de 1994 concernant l'intégration des femmes adressé au Conseil d'administration – premier document directif de ce type qu'ait établi la Banque – et l'étude spéciale, qui, publiée après le document directif, devrait faire l'objet d'une très large diffusion. Cette étude spéciale comportera des analyses techniques approfondies et un examen opérationnel détaillé dans les domaines prioritaires du programme de la Banque concernant l'intégration des femmes.

105. Au cours du deuxième semestre de l'année 1994, des séminaires seront organisés dans la région de l'Europe et de l'Asie centrale pour faire connaître aux pays clients, aux organisations non gouvernementales et aux organismes bilatéraux/multilatéraux les résultats des travaux financés par le Fonds en matière de participation des femmes au développement, à savoir les travaux concernant l'éducation des filles, le marché du travail, les soins à donner aux enfants, la santé maternelle, les réformes agraires et autres activités connexes.

106. Le Département des politiques pédagogiques et sociales rédige actuellement une étude directive qui sera publiée en 1995, sera consacrée aux domaines suivants : éducation, travail, agriculture, santé et nutrition, développement des entreprises et services financiers, et dont le titre provisoire est "Enhancing women's contribution to economic development" (Renforcement de la contribution des femmes au développement économique).

15. Fonds monétaire international

107. Le mandat du Fonds monétaire international (FMI) concerne spécifiquement les finances internationales; son directeur général a toutefois manifesté son intérêt pour la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et, convaincu que les problèmes que pose l'intégration des femmes sont du ressort du Fonds a émis le vœu que ses collaborateurs suivent l'évolution des travaux de la Conférence. Le Fonds participe donc aux réunions interorganisations que le secrétariat de la Conférence organise de façon ponctuelle et compte aussi prendre part à la Conférence elle-même.

16. Organisation mondiale de la santé (OMS)

108. Les États membres ayant demandé que la Commission globale sur la santé des femmes fournisse notamment des données à toutes les grandes instances internationales et, notamment à la Conférence mondiale sur les droits de

l'homme, à la Conférence internationale sur la population et le développement et à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, un document intitulé "Les droits fondamentaux et la santé des femmes" a été présenté à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme en juin 1993. Un document sera également rédigé pour la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Le groupe de travail de l'OMS qui fait fonction de secrétariat de la Commission globale vise en premier lieu à faire fond sur les connaissances et compétences accumulées en veillant à ce qu'il existe une étroite coopération entre les programmes techniques à tous les niveaux ainsi qu'entre l'OMS, les autres organes compétents du système des Nations Unies et les organisations non gouvernementales concernées.

109. Un Comité directeur interdivisions sur les femmes, la santé et le développement a été créé au sein de l'OMS pour veiller à ce que les programmes de l'Organisation ainsi que le neuvième Programme de travail général accordent l'attention voulue à tout ce qui touche la santé des femmes. Pour faciliter la prise en compte des intérêts des femmes dans le programme général de l'OMS, une liste d'indicateurs a été mise au point à l'intention des directeurs de programme. Le Comité directeur est également chargé de coordonner les contributions aux préparatifs de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes.

110. Le programme de l'OMS s'efforce dans plusieurs domaines de formuler des stratégies visant à révéler la sexospécificité de certaines maladies et de problèmes de santé. À titre d'exemple, en août 1993, la question des femmes et des drogues a fait l'objet d'une consultation dont les résultats serviront de base à l'établissement d'une note d'information à l'échelle du système des Nations Unies, concernant les femmes, l'abus des drogues et le VIH/sida qui sera présentée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes.

111. Parmi les autres activités entreprises, on citera l'examen des questions d'intérêt commun en matière de recherche sur la santé selon le sexe que poursuit un groupe de travail officieux qui se réunit sous l'autorité du Programme spécial de recherche et de formation concernant les maladies tropicales. Ce groupe s'efforce entre autres de formuler, sous forme d'un guide destiné principalement aux collectivités, une série de conseils visant à préserver la santé des femmes.

112. Le Programme spécial de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine et le Programme en faveur d'une maternité sans risques ont collaboré pour favoriser la prise en compte des intérêts des femmes dans les travaux de recherche et la prestation de services en matière de reproduction humaine. Dans le cadre de la réunion de la Société internationale des femmes médecins pour l'Afrique et le Proche-Orient, ces deux programmes ont organisé de concert une réunion de travail pour examiner comment favoriser la contribution et la participation des femmes et pour créer un réseau des parties intéressées.

#### F. Arrangements dans le pays hôte

113. Une première mission de planification, dirigée par la Secrétaire générale de la Conférence et composée de représentants du Secrétariat de l'Organisation

des Nations Unies, a eu lieu du 1er au 6 juin 1993 dans le pays hôte auquel elle a soumis un projet estimatif des ressources qui seront nécessaires à l'ONU pour tenir la quatrième Conférence mondiale sur les femmes à Beijing. Cette mission a collaboré avec le Comité chinois d'organisation de la Conférence qui comprend cinq sous-comités fonctionnels.

114. La mission de planification a passé en revue plusieurs lieux de réunion possibles pour la Conférence et le Forum des ONG. Le pays hôte a proposé que les cérémonies d'ouverture et de clôture de la Conférence aient lieu dans le Grand hall du peuple. On a proposé que la Conférence elle-même se tienne au Centre international des conférences de Beijing. Pour ce qui est du lieu où pourraient se dérouler les principales activités du Forum des organisations non gouvernementales, on a envisagé le Centre sportif des travailleurs de Beijing.

115. Le secrétariat de la Conférence est en contact permanent avec le pays hôte. La prochaine mission de planification devrait se rendre à Beijing en mai 1994.

#### G. Activités intergouvernementales

116. À sa troisième réunion, qui a eu lieu à Rome (Italie) les 21 et 22 octobre 1993, la Conférence ministérielle européenne sur l'égalité entre les hommes et les femmes a adopté à propos de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes une déclaration dans laquelle elle a notamment prié le Comité des ministres du Conseil de l'Europe de veiller à ce que le Conseil participe activement à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et l'a invité à organiser, en vue de ladite Conférence, une conférence axée sur la question de l'égalité dans le contexte des droits de l'homme et dans celui de la démocratie, sujet qui revêt en outre une importance particulière pour les pays européens en transition. Cette conférence devrait se tenir dans le courant de 1994.

117. La quatrième Réunion des ministres du Commonwealth responsables des questions intéressant les femmes, qui a eu lieu à Nicosie (Chypre) du 5 au 9 juillet 1993, a entre autres choses examiné la question des préparatifs de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. À la Réunion des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth en octobre 1993, ces ministres ont présenté un message sur les questions stratégiques clefs dans lequel ils se déclaraient notamment convaincus qu'étant donné l'histoire et les valeurs politiques fondamentales communes à ses pays membres, le Commonwealth, en se préparant à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, pourrait servir de modèle au reste du monde en montrant comment progresser, par le biais d'une action intégrée et concrète, vers la réalisation de la pleine égalité des femmes. Les chefs de gouvernement des pays du Commonwealth ont accueilli chaleureusement ce message et ont manifesté leur appui à l'action proposée par les ministres.

118. La réunion du Comité ministériel permanent pour la coopération économique du Mouvement des pays non alignés, tenue à Bali du 10 au 13 mai 1993 a considéré dans son document final que la quatrième Conférence mondiale sur les femmes de 1995 était une occasion importante de renforcer l'engagement pris sur le plan mondial pour la promotion de la femme. À cet égard, les ministres ont fait valoir la nécessité pour les pays non alignés et les autres pays en développement de participer effectivement aux travaux préparatoires et à la

Conférence elle-même. Pour que soit mise en oeuvre sans tarder la décision des chefs d'État ou de gouvernement du Mouvement des pays non alignés qui ont tenu leur dixième réunion au sommet à Jakarta (Indonésie) du 1er au 6 septembre 1992 (voir document A/47/675, annexe), le Comité ministériel permanent a demandé instamment que la quatrième Conférence ministérielle des pays non alignés soit consacrée au rôle de la femme dans le développement afin de coordonner les positions des pays non alignés en la matière.

119. La vingt-sixième Assemblée de la Commission interaméricaine des femmes, tenue le 23 octobre 1992, a adopté une résolution sur les préparatifs en vue de la Conférence de 1995, aux termes de laquelle la Commission interaméricaine des femmes, en tant qu'institution spécialisée de l'Organisation des États américains (OEA) devrait aider les pays dans leurs préparatifs. Par cette résolution, les membres de la Commission interaméricaine des femmes ont approuvé les directives en vue de l'évaluation régionale au milieu de la décennie des progrès accomplis par les femmes.

#### H. Organisations non gouvernementales

120. Au cours de l'année écoulée, le Comité de planification des activités des organisations non gouvernementales pour le Forum des organisations non gouvernementales de 1995 et pour la quatrième Conférence mondiale sur les femmes a pris des arrangements divers concernant un certain nombre d'activités. Les membres de plus d'une centaine d'organisations de toutes les régions du monde ont été réunis à l'occasion d'une consultation organisée parallèlement à la trente-septième session de la Commission de la condition de la femme. Les travaux des ateliers ont été axés sur la formulation de stratégies d'action devant déboucher sur des forums régionaux et sur le Forum des organisations non gouvernementales de 1995. De nombreuses recommandations ont été faites en vue d'améliorer les échanges d'informations entre les organisations non gouvernementales intéressées, d'une part, et les gouvernements nationaux et entités du système des Nations Unies, d'autre part. On a tout particulièrement insisté sur le fait qu'il fallait permettre à un aussi grand nombre que possible de groupes et d'organisations de participer au processus débouchant sur la Conférence de Beijing. Un rapport consacré à cette consultation a été largement diffusé. En septembre 1993, Mme Supatra Masdit, nationale thaïlandaise, a été nommée organisatrice du Comité de planification des organisations non gouvernementales. Un nouveau directeur exécutif devrait assumer les responsabilités de cette dernière le 1er février 1994. Depuis le dernier rapport, 20 autres organisations sont devenues membres du Comité de planification.

121. Le secrétariat du Comité de planification des ONG a été transféré de Vienne à New York et prend des dispositions concernant les activités des organisations non gouvernementales liées à la trente-huitième session de la Commission de la condition de la femme. Une réunion d'information concernant l'état d'avancement des préparatifs et de la documentation pour la quatrième Conférence mondiale sur les femmes marquera l'ouverture de cette consultation des organisations non gouvernementales qui sera suivie de deux semaines d'activités proposées par les participants. Une série d'ateliers, de séminaires et d'autres manifestations devrait avoir lieu en fonction des demandes reçues de la part des organisations non gouvernementales.

122. Les demandes de renseignements concernant la participation à la Conférence de Beijing et au Forum des organisations non gouvernementales de 1995 émanent de sources très diverses. Les groupes intéressés sont convenus qu'il importe de prendre part aux réunions régionales. Le Groupe de travail des organisations non gouvernementales de l'Asie et du Pacifique, sis à Bangkok, a collaboré avec la CESAP et la Commission nationale sur le rôle des femmes philippines à l'organisation d'un colloque des organisations non gouvernementales de l'Asie et du Pacifique, tenu à Manille en novembre 1993. Ce groupe de travail a contribué à la conception du programme ainsi qu'à la participation d'un large éventail de représentants d'organisations non gouvernementales de toute la région.

123. Des préparatifs concernant les cinq conférences régionales préparatoires prévues pour 1994 sont en cours. La deuxième Conférence ministérielle régionale pour l'Asie et le Pacifique sera informée des résultats du Colloque de Manille.

124. Le Comité de planification, en coopération avec trois comités d'organisations non gouvernementales sur la condition de la femme (New York, Vienne et Genève), organisera une consultation parallèlement à la trente-neuvième session de la Commission de la condition de la femme en 1995. Les membres du Comité de planification collaborent avec leurs collègues chinois aux préparatifs du Forum des organisations non gouvernementales de 1995 qui aura lieu à Beijing et veillent à ce que les aménagements soient adéquats pour accueillir les nombreuses manifestations prévues telles qu'ateliers, colloques, projection de films et manifestations culturelles.

125. Un représentant de la communauté des organisations non gouvernementales a pris part à la première mission de planification qui s'est rendue à Beijing sous la direction de la Secrétaire générale de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. La mission y a procédé à un échange de vues avec les hôtes chinois sur le lieu possible de réunion du prochain forum des organisations non gouvernementales.

## II. AUTRES QUESTIONS RELATIVES AUX PRÉPARATIFS DE LA CONFÉRENCE

126. Dans sa résolution 47/95, l'Assemblée générale a recommandé que la Commission de la condition de la femme, constituée en organe préparatoire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, examine à sa prochaine session la validité pour cette conférence des résolutions élaborées lors de la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme : égalité, développement et paix, tenue en 1985, afin d'éviter les doubles emplois, en ayant à l'esprit que ces résolutions n'avaient été ni adoptées par la Conférence ni examinées par l'Assemblée.

127. Dans la section VI de sa résolution 37/7, la Commission de la condition de la femme a renouvelé la requête formulée dans sa résolution 35/4, à savoir que le Secrétaire général lui soumette, à sa trente-huitième session, un rapport sur les mécanismes existants de coopération technique et financière en faveur des femmes ainsi que des directives pour l'élaboration d'un plan d'ensemble permettant de surmonter les obstacles et de renforcer cette coopération. La Division de la condition de la femme ayant déménagé de Vienne à New York, le Secrétariat a différé l'établissement du rapport. Il a toutefois pu s'assurer de l'appui financier et/ou technique d'UNIFEM, du PNUD, du FNUAP et de la Banque

mondiale pour élaborer le document qui devait être achevé au cours du deuxième trimestre de 1994.

128. Dans la section VI de sa résolution 37/7, la Commission de la condition de la femme a prié le Secrétaire général d'établir un rapport à lui présenter à sa trente-huitième session sur les mécanismes institutionnels pour l'application de la plate-forme d'action et pour le programme sur la promotion de la femme ainsi qu'une gamme d'options pour l'examen de ce point de l'ordre du jour à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes : lutte pour l'égalité, développement et paix. La section VI du projet de plate-forme d'action comprendra des recommandations sur les arrangements institutionnels relatifs à l'exécution de la plate-forme. Le rapport sera établi en tenant compte des résultats auxquels aura abouti l'examen de ce chapitre et soumis à la Commission de la condition de la femme à sa trente-neuvième session en 1995.

#### Notes

<sup>1</sup> Rapport de la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme : égalité, développement et paix, Nairobi, 15-26 juillet 1985 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.85.IV.10), chap. I, sect. A.

<sup>2</sup> Statistiques et indicateurs sociaux, Série K, No 8 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.90.XVII.3).

<sup>3</sup> Rapport de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, Vienne, 14-25 juin 1993 [A/CONF.157/24 (Partie I)], chap. III.

<sup>4</sup> Rapport de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, Paris, 3-14 septembre 1990 (A/CONF.147/18), première partie.

Annexe

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS PRÉVUES EN 1994 ET 1995

1994

|                    |   |
|--------------------|---|
| 24-28 janvier      | Réunion d'un groupe d'experts de Women's World Banking sur les femmes et les finances<br>New York   |
| 31 janvier-11 mars | Cinquantième session de la Commission des droits de l'homme<br>Genève   |
| 1er-5 février      | Réunion consultative sur la participation des jeunes à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes<br>Princeton, New Jersey   |
| 3-4 mars           | Dix-huitième Réunion interinstitutions sur les femmes<br>New York   |
| 3-4 mars           | Consultations d'organisations non gouvernementales<br>New York  |
| 2-18 mars          | Tables rondes et ateliers d'organisations non gouvernementales<br>New York  |
| 7-18 mars          | Trente-huitième session de la Commission de la condition de la femme<br>New York  |
| Avril              | Forum international de l'OIT sur l'égalité des femmes dans un monde en mutation   |
| 4-22 avril         | Troisième session du Comité préparatoire de la Conférence internationale sur la population et le développement<br>New York  |
| 6-7 avril          | Réunion sur les femmes, coparrainée par la CEPALC et la Banque interaméricaine de développement<br>Guadalajara (Mexique)  |
| 11-15 avril        | Conférence préparatoire de l'Union européenne pour la quatrième Conférence mondiale sur les femmes<br>Toledo (Espagne)  |
| 7-14 juin          | Deuxième Conférence ministérielle de l'Asie et du Pacifique sur la participation des femmes au développement (réunion préparatoire régionale de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes)<br>Jakarta (Indonésie) |
| 1er-6 août         | Forum nordique<br>Turku (Finlande)  |

|                      |   |
|----------------------|---|
| 22 août-2 septembre  | Deuxième session de fond du Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social<br>New York                    |
| Troisième trimestre  | Colloque organisations non gouvernementales/CEE<br>(proposition)<br>Genève  |
| Septembre            | Réunion internationale d'experts de l'UNESCO sur la violence et l'exploitation sexuelle<br>Séoul (République de Corée)        |
| 4-8 septembre        | Réunion d'un Groupe d'experts régional sur le rôle des femmes dans le développement (Asie occidentale)<br>Amman (Jordanie)    |
| 5-13 septembre       | Conférence internationale sur la population et le développement<br>Le Caire (Égypte)  |
| Septembre            | Forum régional des organisations non gouvernementales d'Amérique latine et des Caraïbes<br>Mar del Plata (Argentine)          |
| 26-30 septembre      | Conférence préparatoire pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes<br>Mar del Plata (Argentine)                      |
| 17-21 octobre        | Conférence préparatoire pour la région de l'Europe<br>Vienne (Autriche)   |
| Octobre              | Réunion préparatoire pour la région de l'Europe<br>(proposition)<br>Vienne (Autriche)   |
| 6-10 novembre        | Conférence préparatoire pour la région de l'Asie occidentale<br>Amman (Jordanie)  |
| 14-17 novembre       | Réunion préparatoire des organisations non gouvernementales pour la région de l'Afrique<br>Dakar (Sénégal)                    |
| 16-23 novembre       | Conférence préparatoire pour la région de l'Afrique<br>Dakar (Sénégal)  |
|                      | Conférence interrégionale de l'INSTRAW sur les femmes, l'environnement et la santé<br>Saint-Domingue (République dominicaine) |
| <u>1995</u>          |   |
| 16-27 janvier        | Troisième session de fond du Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social                               |
| 15 janvier-2 février | Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes   |
| 30 janvier-10 mars   | Commission des droits de l'homme<br>Genève  |

|                     |   |
|---------------------|---|
| Février             | Conférence du Conseil de l'Europe en prévision de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes : "Democracy and equality: challenge or utopia" |
| Mars                | Colloque international de l'UNESCO sur les femmes et les médias   |
| 6-12 mars           | Sommet mondial pour le développement social<br>Copenhague   |
| 9-10 mars           | Dix-neuvième Réunion interinstitutions sur les femmes<br>New York   |
| 9-24 mars           | Consultation et réunions d'organisations non gouvernementales<br>New York   |
| 13-24 mars          | Trente-neuvième session de la Commission de la condition de la femme<br>New York  |
| 30 août-8 septembre | Forum d'organisations non gouvernementales<br>Pékin (Chine)   |
| 4-15 septembre      | Quatrième Conférence mondiale sur les femmes<br>Pékin (Chine)   |

-----